DISCOURS

AU ROI;

Prononcé le 17 Juillet 1790, par JOSEPH DELAUNAY, *d'Angers, parlant au nom des Gardes Nationales du Département de Maine et Loire.*

SIRE,

Quel moment pour une Nation sensible, pour des Français qui aiment leur Roi jusqu'à l'idolâtrie ; quel moment que celui où vous nous permettez d'approcher tous les jours de votre Personne sacrée, de celle de votre Auguste Épouse, et d'entendre *les paroles ou plutôt les sentimens de votre cœur* (1) !

(1) Discours du Roi.

Oui, Sire, nous les répéterons dans nos Départemens vos paroles de bonté si touchantes. *Nous les redirons dans les humbles chaumieres et dans les réduits des infortunés.* Elles y porteront la paix et le bonheur. Quel Français pourroit être malheureux, alors qu'il sait que son Roi veut *veiller pour lui* ?... Loin de nous toute autre image. C'est à nous de *mourir* pour vous.

Nous dirons à nos Compatriotes que nous avons vu nos vieillards mouiller de leurs larmes les mains innocentes de votre Auguste Fils, et lui présager qu'il fera un jour le bonheur de nos enfans, comme vous faites aujourd'hui le nôtre.

Nous *redirons* aux Habitans des Campagnes que Votre Majesté *veut les visiter dans leurs asyles.* Ah! Sire, comme ils vont vous aimer et vous bénir! Accomplissez ce vœu sublime, le plus beau qu'ait pu former un grand et un bon Roi. Vivez sans

cesse au milieu de l'immense famille dont vous faites le bonheur et la gloire.

Quel Monarque, SIRE, eut un palais comparable à ce Champ-de-Mars ouvert à l'Univers, où les Français viennent de jurer en présence du Dieu des armées de vous être inviolablement attaché, de vous aimer toujours et de défendre au péril de leurs vies l'autorité légitime et sacrée de VOTRE MAJESTÉ.

Puissiez-vous, SIRE, environné de notre amour en jouir long-tems! Puisse l'Ange tutélaire de cet Empire, prolonger vos jours si précieux pour nous et pour l'humanité entière! Tel est, SIRE, le vœu le plus ardent de nos cœurs. Nous osons assurer à VOTRE MAJESTÉ qu'il est aussi celui de tous les FRANÇAIS.

Chez DESENNE, Libraire au Palais-Royal, Numeros 1 et 2.

1790.